

Essai sur l'anthroponymie libyco-berbère : entre substrat linguistique et référence identitaire*

Saïd TOUDJI**

Cet essai se veut une contribution à l'onomastique libyco-berbère qui, d'une manière générale, a suscité très peu d'études spécialisées. Il s'inscrit dans l'axe de recherche déjà entamé par S.Chaker, traitant de la diachronie berbère, en recourant à la linguistique, par une approche lexico-sémantique. Notre corpus, qui date de la période antique a comme source le « *Recueil des inscriptions libyques* » de Jean-Batiste Chabot (1940-1941) où les noms sont transcrits en caractères latins, mais la langue est le libyque : « *c'est un recueil qui demeure actuellement, la matrice de base de tout travail de recherche en matière d'onomastique libyque* ». Il est complété par le recueil de Gabriel Camps (*Liste onomastique libyque d'après les sources latines*, REPPAL, vol. VII-VIII, 1993, pp.39-73).

En fait, l'analyse linguistique des anthroponymes constitue en elle-même une source d'information sur le berbère ancien : on a en effet quelques chances d'y rencontrer des formes archaïques de la langue ; l'onomastique est de ce fait, une voie d'accès à la diachronie berbère.

L'interrogation principale de notre recherche s'articule autour de trois axes :

1. De quelle manière l'approche lexico-sémantique (de l'anthroponymie libyque) pourra-t-elle nous permettre d'accéder aux anciens registres de la langue de nos ancêtres Libyens ?
2. Comment la pratique de dénomination des personnes (donc attribution d'une identité individuelle et sociale) a contribué au processus de cristallisation de l'identité berbère ?
3. Quels sont les éléments, tant anthropologiques, épigraphiques, linguistiques ou autres, pouvant renforcer l'existence d'une filiation maternelle ou mixte, chez les anciens Libyens ?

En général, les matériaux anthroponymiques libyques sont obscurs et résistent à l'analyse linguistique. Cette difficulté est renforcée dans le domaine berbère par l'absence d'une profondeur historique dans le savoir linguistique (langue de tradition orale) : nous ne savons presque rien de son évolution, de là absence d'un cheminement clair, montrant une continuité « libyque / berbère » ; chose que beaucoup de chercheurs ont liés aussi, au

* Cet essai reprend l'essentiel de notre mémoire de Magister de Langue et Culture amazighes (option : Civilisation) : « *Le berbère à travers l'anthroponymie libyque (période antique) : Essai d'approche lexico-sémantique* » ; dir. Salem CHAKER & Mansour GHAKI ; DLCA, Université de Béjaïa, 12 février 2002.

** Docteurant EHESS, Paris – Chercheur- associé CRASC Oran

statut particulier de la langue berbère¹. Ajoutons à cela, la connaissance toute relative de cette langue par la quasi-totalité des chercheurs, qui se sont intéressés à l'onomastique, a souvent entraîné une négligence des noms issus de cette langue.

Cette situation perdura jusqu'en 1972, année qui verra Salem Chaker proposer les grandes lignes d'un modèle d'interprétation linguistique des matériaux anthroponymiques berbères (article publié dans le N°7 de *l'Encyclopédie Berbère*. –Aix, L.A.P.M.O., pp.7-9). Puis, en 1983 (*2^{ème} Congrès d'Histoire et d'Archéologie de l'Afrique du Nord, tenu à Grenoble du 5 au 8 avril*), il dresse un aperçu des différents types d'anthroponymes berbères couvrant les périodes antique et celle du Moyen-Age (*Textes en linguistique berbère «Introduction au domaine berbère», 1984, pp. 264- 282*).

Notre corpus renfermait au début 700 *Unités anthroponymiques*, ayant été soumises à l'analyse linguistique. Mais à un certain stade de notre recherche, il s'est avéré que les matériaux anthroponymiques résistent à l'analyse linguistique. Cette difficulté est renforcée, comme nous l'avons déjà signalé, par l'absence de profondeur historique dans le savoir linguistique. Chose qui nous a conduit à réduire notre *Corpus* aux seuls anthroponymes transcrits en Libyque –ceux de Chabot– (et seulement ceux représentant de fortes analogies avec les formes dialectales actuelles). Il renferme de ce fait, 108 *Unités*, couvrant ainsi les différentes formes anthroponymiques libyques.

Analyse lexico-sémantique

Le classement de nos *unités anthroponymiques* est établi selon l'ordre alphabétique des racines consonantiques libyques. Concernant la méthode appliquée pour leur analyse, on s'est basé sur le comparatisme interdialectal, en pratiquant le rapprochement lexical, en essayant, toutefois, de relier la racine anthroponymique (consonantiques) à un terme récent, attesté au niveau des dialectes actuels (en intercalant des voyelles). Si l'on ne trouve pas exactement les mêmes consonnes, on pourrait imaginer une altération phonétique, métathèse ou assimilation. *L'analyse systématique* de chaque anthroponyme de ce fait, est liée aux étapes suivantes:

- 1- Identification de la racine (structure consonantique du mot).
- 2- Elimination des morphèmes grammaticaux (Nom d'Agent, Factitif, etc.), puis intercalation de voyelles à la racine consonantique (pour essayer de rétablir la forme anthroponymique à analyser).
- 3- Chercher le sens en synchronie (comparatisme interdialectal), en étudiant les variations phonético-phonologiques.
- 4- Chercher les racines ayant le même sens ou des sens rapprochés avec la racine qu'on étudie.

¹ La langue « tamazight » a été proclamée "langue nationale" (en Algérie), le 12 mars 2002 (mais sans prise en charge effective depuis) !

Cette méthode peut être illustré par cet exemple suivant :

* **IDR (CHB : 260).**

* YDR : "il — "

- YDR = Y-DR (il —)

- DR = . DR = vivre / ê. vivant / survivre / exister:

« *idir / dder / edder* (Pan-berbère) : (ZRD " 368-370 " / CHE : 130) »;

. DR = abaisser / baisser / descendre / diminuer:

« *ader / uder / adder* (P.b.) : (ZRD " 371-373 " / CHE : 130);

. DR = s'abriter; se mettre à l'abri de:

« *dari / ddari* (KAB : 153) ».

→ -« il vit / (qu') il vive »;

-« il est abaissé / diminué »;

-« il s'abrite ».

⇒ « *il vit / (qu')il vive* ». Forme rapprochable de l'actuel "*Yidir*".

A l'issue de notre *analyse*, nous sommes parvenu aux *résultats suivants*:

1- Les anthroponymes sont souvent *motivés*, sémantiquement, par les phénomènes de *sens figuré*. C'est ainsi que toute une vaste symbolique assimile l'homme à l'animal, et à plusieurs autres champs. De ce fait, de multiples noms d'animaux (comme "*Adbir / Itibir = Pigeon ; Tasekkurt = Perdrix*", etc.) sont mobilisés, pour devenir des hommes virtuels, dans leurs corps et leur comportement. D'autres noms ont conservé des contenus socioculturels très valorisants, à l'exemple de "*Tinigit = témoin ; Amnay = cavalier ; etc.*".

2- Les anthroponymes ont subi *trois sortes de ruptures*:

a- Ruptures phonétiques : après dialectalisation de la langue, chaque parler et chaque supra-système berbère (dialecte) a connu des évolutions propres, qui modifient les formes de mot au point qu'il est parfois impossible de les identifier et d'en rétablir les racines.

b- Ruptures lexicales : elles sont importantes, les versions touarègues (de l'Ahaggar, du Niger et du Ghat) aux côtés du Ghadames (en Libye) et du Ouargli, comportent plus de particularismes lexicaux, se distinguant ainsi des autres versions. Une telle divergence dialectale s'explique sans doute, par l'éloignement dans l'espace et l'isolement des dialectes sus-cités par rapport aux autres zones géo-linguistiques du berbère.

c- Ruptures sémantiques : les parlers et les dialectes connaissent des changements sémantiques spécifiques. Ainsi, une racine commune fournit souvent des formes de mots ne recouvrant pas les mêmes effets de sens. La polysémie ne fonctionne pas de la même façon dans tous les dialectes ; chacun recèle des significations figuratives, de locutions et d'expressions qui lui sont propres et qui confèrent au mot des nuances sémantiques particulières.

3- Les différentes structures anthroponymiques, livrées par notre Corpus, se partagent en sept (07) séries:

- *Nom verbale simple* : (*Yidir...*).
- *Nom verbale complexe* : Verbe + affixe personnel régime
(*Yugar-iten...*).
- *Nominal simple* : - avec marque de substantif (*Aksil, Tilelli...*).
- sans marque de substantif (*Gayyay, Ziri...*).
- *Nominal complexe* : - Nom + Possessif (*Admer-nsen = leur force...*).
- Ms + Verbe / Déterminant
(*Mess-Yfren = Maître choisi / élu...*).
- *Nominal dérivé* : (*Amnay = cavalier...*).
- *Les complexes négatifs* : ces derniers sont identifiés par la négation verbo-nominale (UR / WR / TUR)¹.
- *Les complexes avec Déterminants*.

Anthroponymie et identité sociale

Selon Halff (1963-64 : 63), « c'est par son nom que l'homme acquiert, à la fois une existence métaphysique et une existence sociale », ou comme le dit un proverbe hindou : « *ton nom est ton destin* ».

Il semble que la triangulation *personne/ temps / espace*, correspondant au cadre de développement des repères référentiels de type identitaire, cristallisés dans nos noms propres, peut servir d'argumentation en matière d'histoire dans ses dimensions culturelles, religieuses, symboliques et linguistiques les plus fécondes. Pour cela, Farid Benramdane² dit que : « rien n'est en fait plus identificatoire et significatif qu'un prénom ou un nom de famille ».

De ce fait et comme le note Foudil Cheriguen³ : « d'une manière ou d'une autre, l'usage des noms propres participe des luttes de pouvoir ». Selon la tradition kabyle, ce n'est qu'au septième jour que l'enfant est censé venir au monde et qu'est simulée à nouveau sa naissance. Son intégration à un espace patronymique voir généalogique s'accomplit par l'octroi du nom. Ce dernier est l'objet d'un certain nombre de stratégies utilisées par les parents de l'enfant et visant à lui faire acquérir un héritage symbolique : celui du nom de l'ancêtre. Sur ce, Pierre Bourdieu (1972:100-101) dit : « la concurrence et les conflits auxquels donne lieu la transmission des prénoms sont une occasion d'observer les fonctions pratiques et politiques de ces marqueurs généalogiques : s'approprier ces indices de la position généalogique (Untel, fils d'Untel, fils d'Untel, etc.) qui sont en même temps des emblèmes symbolisant tout le capital symbolique accumulé par une lignée, c'est en quelque sorte, s'emparer d'un titre donnant des droits privilégiés sur le patrimoine du groupe ».

Le patronyme est à la fois un signe d'identification à l'espace de référence du

¹ Cette dernière (TUR), présente en Libyque et disparue dans beaucoup de dialectes, est toujours vivante, aujourd'hui, au niveau du MC, CHL, OUA, MZB.

² BENRAMDANE (F.), 1998:1.

³ CHERIGUEN (F.), 1987 : 19.

groupe, la marque d'appartenance à une lignée et l'inscription de cette lignée dans cet espace de référence. Donc, le patronyme sous-tend à la fois un champ parental et un champ territorial. A travers la transmission du nom, il y a transmission des forces profondes. S'il y a un nom secret, c'est pour empêcher par un acte de malveillance, d'agir sur l'individu par l'intermédiaire de son nom réel.

Règles de filiation

En Berbérie, donc, deux systèmes de parenté, en apparence étrangers l'un à l'autre voire presque exactement inverse, se partagent inégalement l'espace berbère. L'un occupe tout le Nord, l'autre ne survit que dans le réduit touareg. Il est étrange, dit Germaine Tillion¹, de retrouver ces deux systèmes inverses dans un ensemble culturel jointif:

- *Un système méditerranéen au Nord*, caractérisé par une *nomenclature égocentrique* de la parenté, une filiation en ligne exclusivement *masculine*, avec tout le pouvoir dévolu au père ;

- *Un système sabarien, chez les Touaregs*, celui des nomenclatures non pas égocentriques mais classificatoires, d'où la filiation est *matrilinéaire*. Un Touareg matrilinéaire est ainsi "*frère de droits*" des parents maternels, mais frère d'éducation ou "*frère de fait*" des parents paternels. En Ahaggar, on dit : « *la maison de l'amour c'est la maison du père, la maison de la richesse c'est celle de la mère* »; ou encore « *c'est le ventre qui teint l'enfant* »², pour définir la filiation qui se détermine par voie matrilinéaire.

Enfin, le contraste existant entre les deux systèmes, celui de la famille conjugale touarègue et celui des anciens Libyens, ne nous interdit pas de penser, en l'absence de toute preuve contraire, que la famille libyenne ait pu avoir, elle aussi, -comme la famille touarègue-, un caractère mixte : à la fois paternel et maternel, donnant lieu notamment à des droits d'héritage dans les deux lignes.

Cela est renforcé, aujourd'hui, par la survivance, presque dans toute l'aire amazighophone [la majorité des parlers, y compris ceux du Nord (KAB, MC, MZB...)], des différentes marques et formules de filiation, se rapportant à la branche matrilinéaire. Chose qui pourrait bien être une clé pour aborder la filiation usitée, chez les ancêtres Libyens. En fait, les formes:

- *Gma* = ag + ma → fils de ma mère (mon frère),
- *Ultma* = ult + ma → fille de ma mère (ma sœur),
- *Aytma* = ayt + ma → fils de ma mère (mes frères),
- *Istma* = ist + ma → filles de ma mère (mes sœurs), rendues par la présence quasi-absolu de l'élément féminin (*ma*); renforcerait

¹ TILLION (G.), 1973 : 34

² CLAUDOT (H.), 1982 : 157.

amplement l'hypothèse de l'existence, chez les anciens Libyens, du **système de filiation matrilinéaire** (en concurrence avec le système patrilinéaire). Système qui serait, de ce fait, mixte (à la fois paternel et maternel) donnant lieu notamment à des droits d'héritage dans les deux lignes.

Conclusion

Dans cette approche lexico-sémantique de l'anthroponymie libyque, on constate une réelle permanence. Une permanence structurale et lexico-sémantique, qui va même dans quelques cas favorables, jusqu'à la période actuelle (cas de " *Yidir* "). Ces anthroponymes se chargent de toute une série de valeurs affectives; ils sont l'un des éléments constitutifs de l'identité, de la personnalité et de la culture des populations berbères. De ce fait, l'anthroponymie libyque a été le vecteur d'une dimension symbolique, qui a grandement contribué au processus de cristallisation de l'identité berbère. Les formes anthroponymiques puisent principalement au niveau sémantique, dans des champs lexicaux valorisants, référant à des caractéristiques ou actions positives des individus. Comme l'a noté Pierre Guiraud : « l'histoire de nos mots, c'est celle de notre culture, de notre pensée collective inconsciente »¹.

Il est à noter, enfin, qu'avec l'application de la démarche comparatiste interdialectale, et avec l'exploration des différentes autres sources onomastiques libyques (rendues en latin, en sémitique...), en plus du complément des études onomastiques du Moyen-âge et de l'époque moderne, nous pourrions, avec de fortes chances, éclairer tant soit peut les « siècles obscurs » de l'histoire de la langue berbère.

Abréviations relevant des dialectes et parlers.

- KAB : Kabyle
- CHE : *Chenoua*
- MZB : *Mozabite*
- P.b. : *Pan-berbère* (attesté au niveau de la majorité des dialectes berbères).

Bibliographie

- BASSET (A.) : 1969 — La langue berbère, London, Dawson of pall mall.
BENRAMDANE (F.) :
- 1998 — De la destruction de la filiation dans l'Etat civil algérien, Séminaire du H.C.A. (Haut Commissariat à l'Amazighité) sur l'histoire de
- 1999 — Espace, signe et identité au Maghreb : du nom au symbole, Rev. Insaniyat, sep.-déc. 1999, pp. 5-17.
BOURDIEU (P.) : 1980 — Sociologie de l'Algérie, Paris, 6^{ème} éd. PUF.

¹ GUIRAUD (P.) : 1986 - *Structures étymologiques du lexique français*, Paris, Payot, p.74

- CAMPS (G.) :
-1974-75 — Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et Sahara, BCTHS, n.s., 10-11, pp.143-166.
-(G.) : 1993 — Liste onomastique Libyque d'après les sources latines, REPPAL, VII-VIII, pp. 39-73.
CHABOT (J-B.) : 1940-1941— Recueil des inscriptions Libyques, Paris, Imprimerie Nationale.
CHAKER (S.) & HACHI (S.) :
- 2000 — A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère : Réflexions du Linguiste et du Préhistorien, Etudes berbères et chamito-sémitiques, Mélanges offerts à K-G. Prasse, Peeters, Paris-Louvain, pp. 95-111.
- 1980-81 — La situation linguistique dans le Maghreb antique : Le berbère face aux idiomes extérieurs, Libyca, XXVII-XXIX, pp. 135-152.
- 984 — Onomastique berbère ancienne (Antiquité/Moyen-Age) : rupture et continuité, Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère),
- 984 — Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère, Paris, CNRS.
CHERIGUEN (F.) :
- 1987 — Barbaros ou Amazigh : Ethnonymes et histoire politique en Afrique du Nord, Rev. Mots, n°15, pp. 7-22.
- 1993 — Toponymie algérienne des lieux habités (les noms composés), Alger, Epigraphe / Dar el-Ijtihad.
DALLET (J-M.) : 1983 — Dictionnaire "Kabyle-Français " -I- (parler des At Menguellat -Algérie-), Paris, SELAF.
GALAND (L.):
- 1975 — Le berbère et l'onomastique libyque, l'Onomastiqu latine : colloque international du CNRS, n°564, Paris -13 et 14 Oct.- , pp. 299-305.
- 1978 — Réflexion du Grammairien sur le vocabulaire de la parenté, LOAB, 9, pp.119-124.
GUIRAUD (P.) : 1986 — Structures étymologiques du lexique français, Paris, Payot.
HALFF (G.) : 1963-64 — L'Onomastique punique de Carthage, répertoire et commentaire, Karthago, XII, pp. 62-145. l'Algérie, Alger, 23 et 24 Mars, pp. 1-5.
LAOUST (E.) : 1912 — Etude sur le dialecte berbère du Chenoua (comparé avec ceux des Beni-Menacer et des Beni-Salah), Paris, Ernest Leroux.
NAIT-ZERRAD (K.) :
- 1998 — Dictionnaire des racines berbères (formes attestées), t. I (A-BΣZL), Paris-Louvain, Peeters.
NAIT-ZERRAD (K.)
- 1999 — Dictionnaire des racines berbères, (formes attestées), t. II (C-DΣN), Paris-Louvain, Peeters.
PFLAUM (H-G.) : 1975 — Spécificité de l'onomastique romaine en Afrique du Nord, colloque international du CNRS, n° 564, Paris 13 et 14 Oct., pp.315-319.
TILLION (G.) : 1973 — Les deux versants de la parenté berbère, Actes du Ier congrès d'études des cultures méditerranéennes d'influence arabo-berbère, SNED, Alger, pp.34-49.